

ARCHAEOLOGIA
BELGICA

M. MEUNIER

LA VILLA BELGO-ROMAINE DE « FIN-DE-VILLE »
(COMMUNE DE MONT-LEZ-HOUFFALIZE)

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles,
1, Parc du Cinquantenaire,
Bruxelles 4

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark, 1
Brussel 4

1184

Z 5

ARCHAEOLOGIA BELGICA

78

M. MEUNIER

LA VILLA BELGO-ROMAINE DE «FIN-DE-VILLE»
(COMMUNE DE MONT-LEZ-HOUFFALIZE)

Extrait de la revue trimestrielle *Ardenne et Famenne*,
1963, 4 (n° 24 de la coll.), pp. 154 à 172.

BRUXELLES

1964



La villa belgo-romaine de « Fin-de-Ville »

(Commune de Mont-lez-Houffalize)

NOUVELLES DECOUVERTES (1)

C'est en 1957, après de multiples observations, que nous avons fait la première découverte dans le site de *Fin-de-Ville* (2). En conclusion de cette première fouille archéologique, nous avons laissé entendre que d'autres substructions devaient exister dans les parages. En fin d'année 1960, des sondages effectués dans un champ voisin devaient confirmer nos déductions.

L'ensemble des substructions se situe sur le territoire de la commune de Mont, à 100 m de la limite communale de Houffalize, à 1 400 m des ruines du château féodal, à 1 700 m du *Vieux-château* de Houffalize, cet autre site qui remonte pour le moins à la période romaine (3).

Fin-de-Ville constitue un vaste ensemble de terres bien exposé au sud, abrité du nord, en pente relativement douce vers la vallée de l'Ourthe orientale qui coule à 900 m de là, récoltant le petit ruisseau qui prend sa source tout près de notre villa. L'endroit était idéal pour l'implantation d'une exploitation rurale (voir Planche II b).

Alors qu'il y a septante ans les ruines étaient encore bien visibles sur un terrain tourmenté pour la plus grande joie des petits vachers de l'époque qui y jouaient à cache-cache ou s'amusaient encore à casser des débris de vieux pots, aujourd'hui ces ruines sont recouvertes et les trous comblés par des apports considérables de terre de curage de fossés et aussi, pensons-nous, par des terres arables prélevées sur une partie de la parcelle supérieure qui, à l'heure actuelle, ne présente encore qu'une terre jaunâtre de sous-sol et peu

(1) A tous ceux, trop nombreux pour les citer ici, qui m'ont prodigué leurs encouragements et leurs conseils, aux membres du Cercle *Segnia* qui m'ont assisté et ont participé activement aux travaux de fouilles, j'adresse ici mes très vifs remerciements. Ma gratitude va particulièrement à M. J. MERTENS, Professeur à l'U. C. L. et Conservateur-adjoint au Service National des Fouilles, pour l'intérêt qu'il n'a cessé de manifester pour le site de *Fin-de-Ville* et pour l'aide précieuse et étendue qu'il m'a procurée.

(2) Première campagne de fouilles fin 1957, début 1958. Publication dans la revue *Ardenne et Famenne*, 1959, 4, pp. 166-173. Quant à la campagne de fouilles dont il est particulièrement question dans cet article elle eut lieu de 1960 à 1962. Elle fut rendue possible grâce à l'aide financière et à la collaboration du Service National des Fouilles, que je tiens à remercier tout particulièrement.

(3) Cfr MEUNIER M., *Le Vieux-Château de Houffalize*, dans *Ardenne et Famenne*, 1958, 2, pp. 61-66.

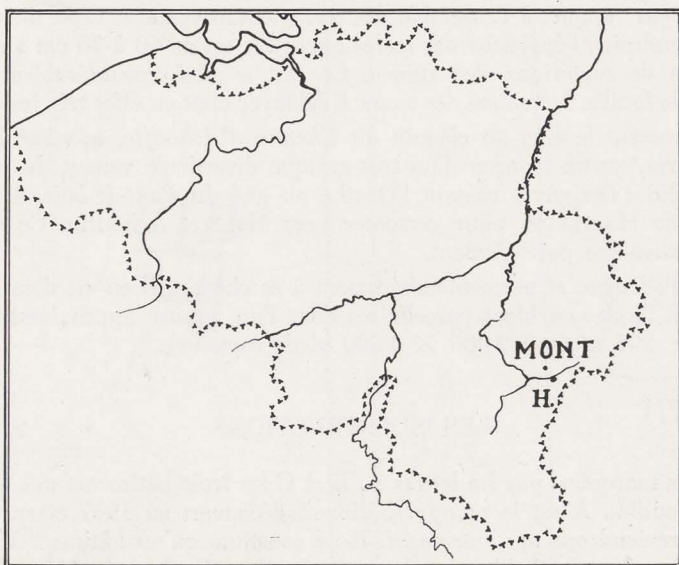


Fig. 1. — Situation de Mont-lez-Houffalize.

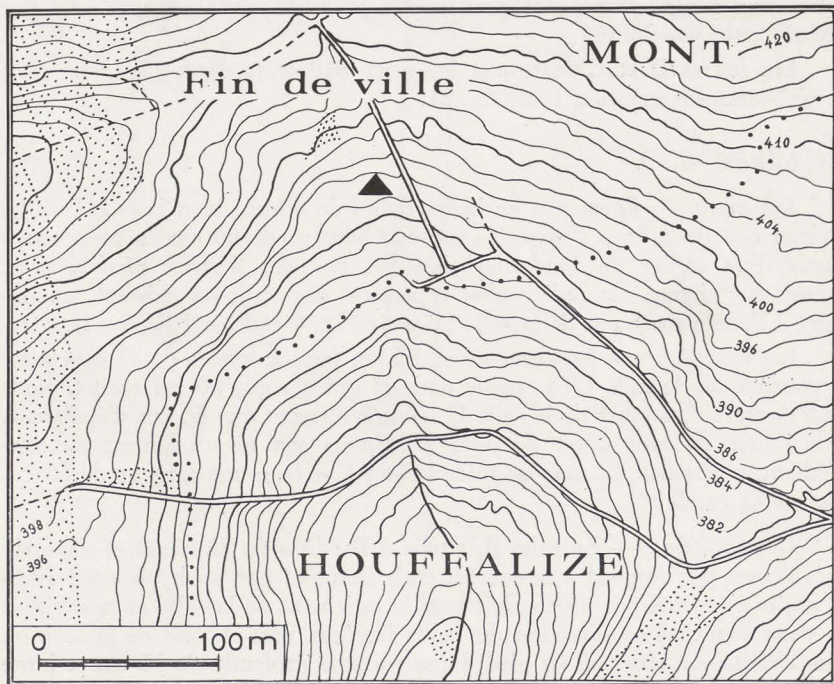


Fig. 2. — Situation de la villa de Fin-de-Ville.

amendée par rapport à l'ensemble des terres environnantes. C'est ainsi, qu'à certains endroits, l'épaisseur des terres apportées est de 60 à 70 cm au-dessus des amas de matériaux des ruines. Ce fait a gêné considérablement les travaux de fouille, le volume des terres à déblayer était en effet très important.

Traversant le site, un chemin dit *Chemin d'Achouffe*, encaissé jusqu'à trois mètres, est un tronçon d'un très antique diverticule venant du sud par Neufmoulin (Tavigny), passant l'Ourthe au gué du *Pont-de-bois*, à 600 m en aval de Houffalize, pour remonter vers Mont et Achouffe. Ce chemin n'existe plus que partiellement.

Parallèlement et perpendiculairement à ce chemin, il en est d'autres qui découpent le site en blocs parcellaires dont l'un mesure approximativement 592 m × 296 m (soit 2 000 × 1 000 pieds romains).

LES SUBSTRUCTIONS

Nous marquons par les lettres A, B et C les trois bâtiments mis au jour par les fouilles. A est le premier bâtiment découvert en 1957 et sur lequel nous ne reviendrons pas autrement. Il ne constitue qu'un bâtiment d'exploitation dépendant probablement des suivants dont il n'est séparé que par le chemin creux dit *Chemin d'Achouffe*. Ce bâtiment pourrait cependant dépendre d'un autre ensemble à l'est du chemin qui formerait alors limite entre deux exploitations. Quelques indices observés nous inclinent à ne pas exclure cette possibilité.

Les lettres B et C marquent les deux bâtiments dont il va être plus particulièrement question (voir fig. 3).

BÂTIMENT B.

Les murs. — Construits en belles dalles de schiste bleu liées à l'argile, ils sont conservés dans l'ensemble sur une hauteur de 60 cm en moyenne à partir d'un radier de fondation constitué par des déchets généralement dressés sur champ. Ce radier n'est cependant pas toujours existant, notamment à l'angle sud-ouest de la salle II (voir Fig. 4 et Plan I dépliant).

Les murs ont une épaisseur de ± 75 cm (soit 2 coudes de 37 cm) pour le pourtour de la salle I/Ib sauf le mur est qui n'a que 60 cm (soit 2 pieds de 296 mm). Les murs de la salle II n'ont également que 60 cm d'épaisseur. Une partie du mur ouest de cette salle, vers son aboutissement au mur médiant, a disparu. Le mur de refend entre I et Ib a une largeur de 55 cm (soit 1 $\frac{1}{2}$ coude).

Le chauffage. — La salle II, située à l'arrière du bâtiment et déportée vers l'ouest par rapport à la salle I, était chauffée par un hypocauste rudimentaire constitué par un conduit sous le pavement de la salle et se divisant en deux branches en direction des murs latéraux vers le fond de la salle où elles aboutissent chacune au pied d'une encoche profonde de 15 cm et large de 40 cm ménagée dans le mur pour recevoir des *tubuli* en terre cuite

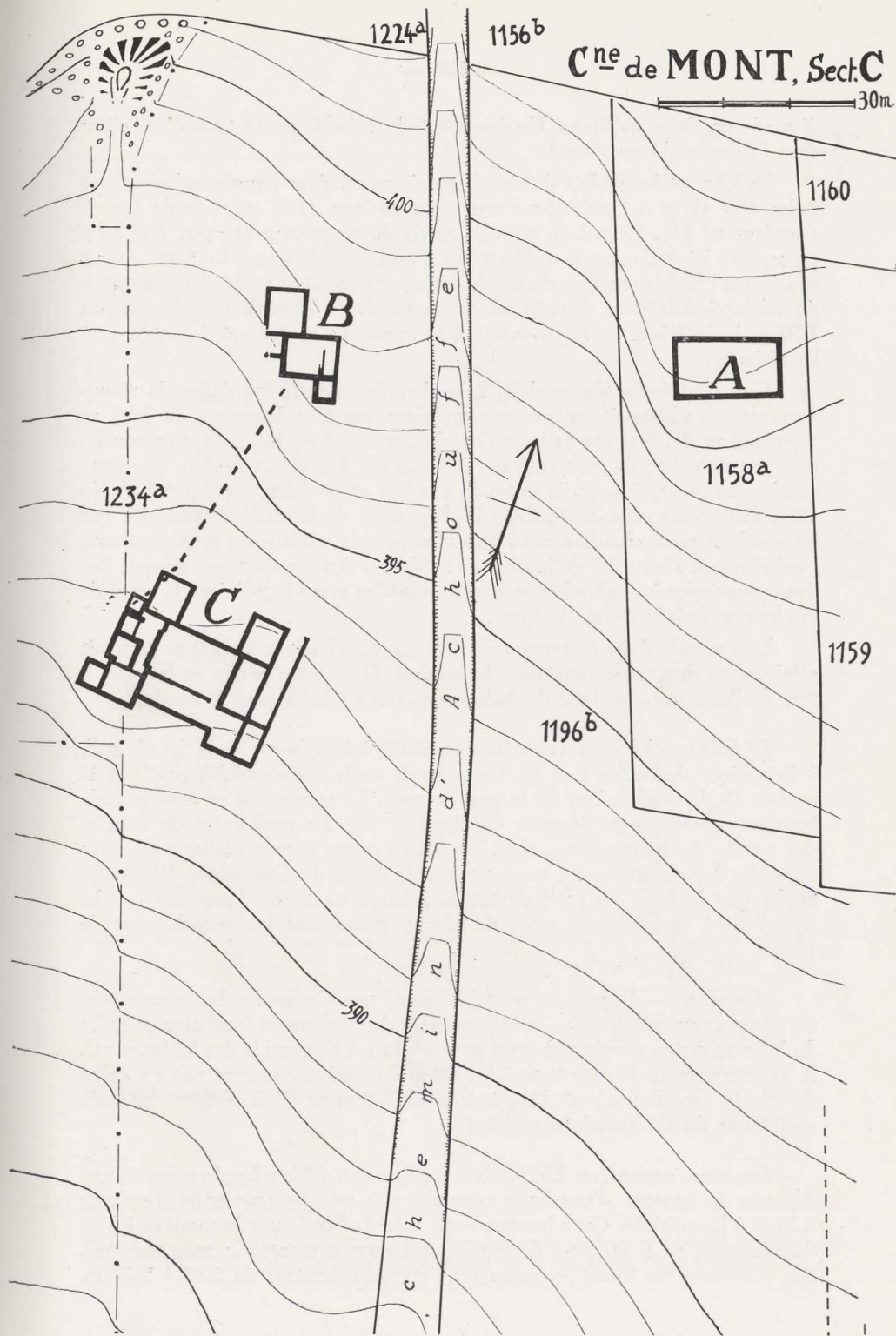


Fig. 3. — Plan d'ensemble.

disposés en deux colonnes. Un fragment de *tubulus* a été trouvé en place dans l'encoche du mur ouest.

Le foyer et le conduit de chauffage s'ouvrent dans l'angle sud-ouest des salles I et II et à l'intérieur d'une sorte de loge (III) ouverte de l'ouest (sondage n° 11). Cette loge pouvait servir de coupe-vent et aussi à l'entreposage des bûches mises à sécher avant d'alimenter le foyer. Ce foyer devait se situer à l'intérieur même du conduit comme nous l'ont indiqué les marques de calcination laissées dans le sol et les parois du conduit jusqu'à environ 1,50 m à l'intérieur de l'hypocauste. Des cendres débordaient du foyer vers l'extérieur.

Vers l'extrémité du conduit, à la cheminée ouest, des dalles de recouvrement en schiste étaient encore en place sur une longueur de 1,50 m (sondage n° 7). Sur ces dalles du conduit et le sol environnant, une couche de 8 cm de galets de petit calibre : 1 à 2,5 cm. On peut admettre que cette couche de galets, interposée entre le conduit et le dallage (disparu) de la salle, avait pour effet de faciliter la dispersion de la chaleur véhiculée par les conduits pour chauffer ainsi une plus grande surface du pavement tout en diminuant l'intensité de la chaleur au-dessus des conduits eux-mêmes. Les deux cheminées à double boisseau affleurant les murs irradiaient le reste de la chaleur aspirée depuis le foyer.

Une grande dalle en terre cuite (57 cm × 57 cm × 6 cm) se trouvait affaissée en deux morceaux dans le conduit. Dans cette partie de la salle, à 2 m de l'ouverture, ce type de dalle recouvrait probablement le conduit.

Le bain. — Le bain (IV) était construit à l'angle est de la façade sud, à l'extérieur des salles I et Ib. On y avait accès vraisemblablement par le couloir Ib découpé à l'est de la grande salle. Le mur entre ce couloir et le bain est profondément dégradé (sondage n° 12). Le revêtement du fond et des parois du bain est constitué de béton rouge sur un dallage de terre cuite. Ce dallage contre les murs est fait de dalles de dimensions différentes tandis que le fond est pavé de tuiles, rebords en-dessous, sur une couche d'environ 4 cm de gros sable de rivière recouvrant un enrochement de 15 cm.

Aqueduc. — Depuis ce petit bâtiment, non dépourvu de commodités, un aqueduc qui récoltait les eaux provenant des radiers de fondation et celles du bain, se dirige vers le sud-ouest pour aboutir à l'ensemble des bâtiments C. A mi-course, nous l'avons trouvé à 1,62 m de profondeur construit en dalles de schiste (sondage C, n° 13), à 4 m du bâtiment C, il n'était plus qu'à — 0,50 m du sol (sondage n° 11, C).

Les constructions. — L'élévation des murs en schiste local ne devait pas dépasser la hauteur d'une salle normale, soit une hauteur utile d'environ 2,70 m à la corniche. Cette hauteur nous a été indiquée par le sondage à l'est du bâtiment, n° 9 du plan de fouille, qui nous a montré le mur renversé. Son étalement sur le sol pouvait nous livrer une hauteur de 2,50 à 2,70 m.

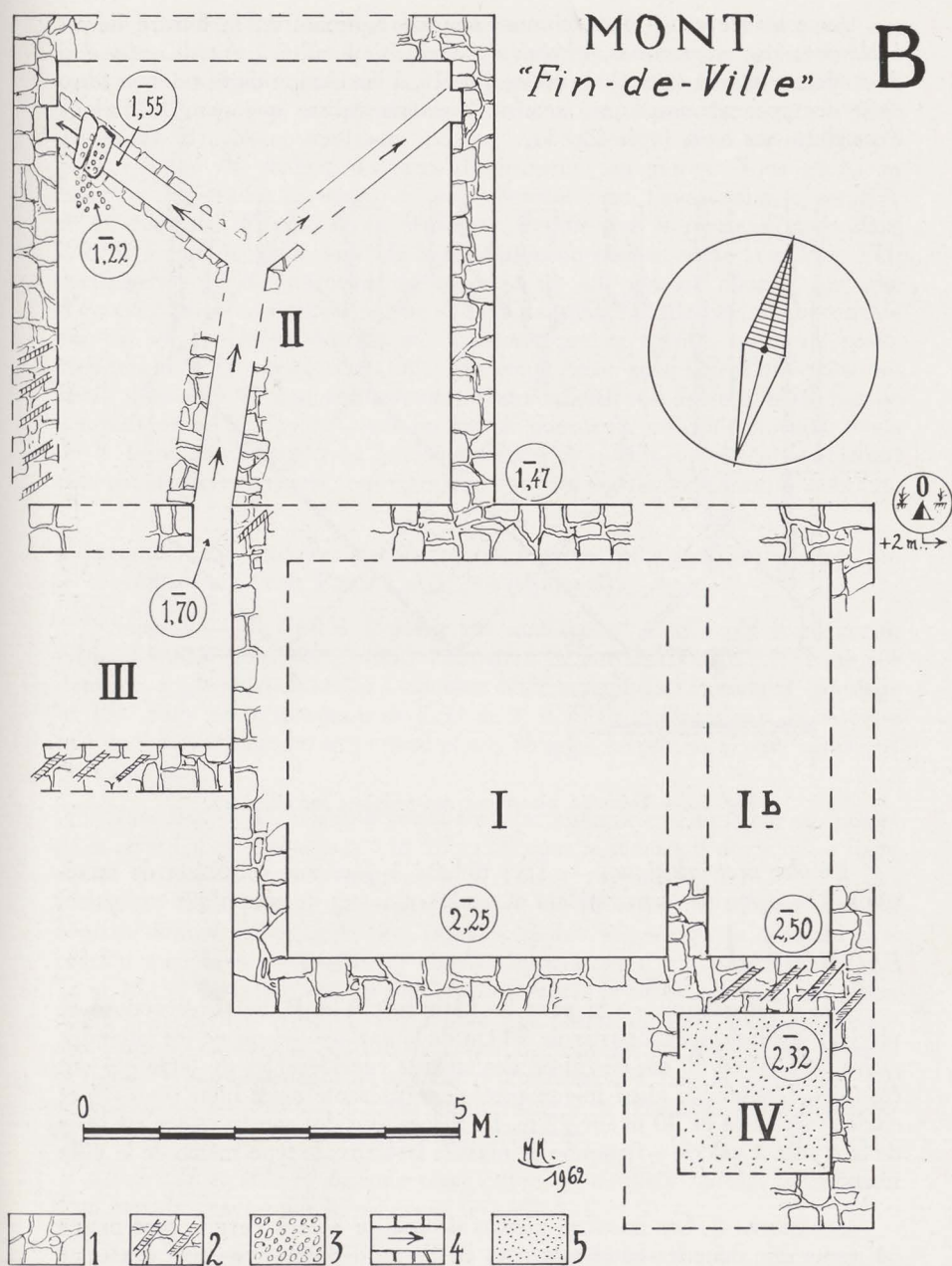


Fig. 4. — Plan du bâtiment B : 1, mur en pierres de schiste; 2, idem, fort détruit; 3, galets; 4, conduit de chauffage; 5, pavement en béton rouge. (Voir aussi le Plan I en dépliant, en fin d'article).

La couverture. — Tout comme pour le bâtiment A, la toiture devait également être en ardoises, matériau trouvé en quantité à tous les niveaux, de couleur violacée (Otré) ou bleue (local), à l'exclusion de la tuile en terre cuite de type romain... que nous ne trouvons utilisée que pour le dallage d'armature du bain (voir fig. 5).

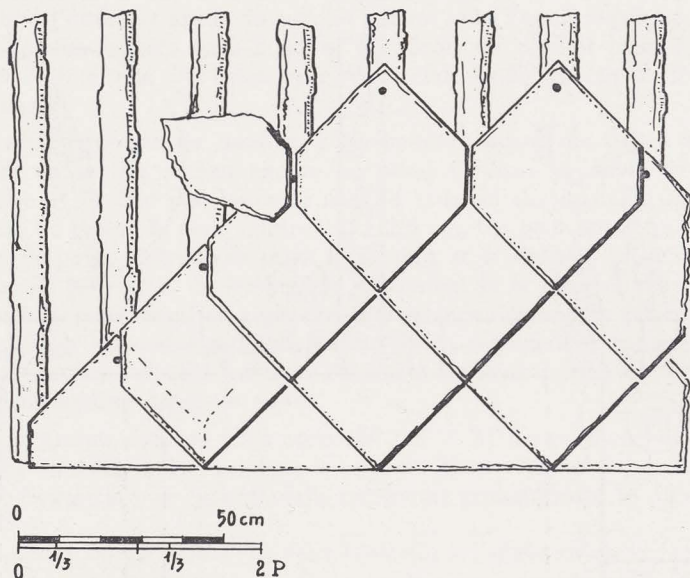


Fig. 5. — Toiture : placement des ardoises sur chevrons.

Récolte archéologique. — Très réduite à part une collection de matériaux. Un tesson de *terra sigillata* et quelques autres de céramique ordinaire.

BATIMENT C.

Les substructions. — Si pour les bâtiments A et B, les substructions se révèlent généralement à partir de 20 cm de la surface, ici on ne les atteindra guère qu'à 50 ou 60 cm en raison des apports considérables de terre qui ont été faits. L'ensemble ainsi mieux protégé se présente assez bien conservé et englobe une aire de 30 m sur 22 m. La disposition des constructions est celle de la « villa à galerie » flanquée de massifs latéraux, le type même de la villa romaine.

Les murs. — Les murs en pierres de schiste liées à l'argile sont moins puissants que dans les bâtiments A et B. Ils ne dépassent pas une épaisseur de 65 cm (soit $1 \frac{3}{4}$ coude) pour les murs exposés au sud et à l'ouest, sur des fondations de 75 cm. L'ensemble des autres murs est construit sur des épaisseurs de 50, 55 et rarement 60 cm (soit $1 \frac{2}{3}$ pied, $1 \frac{1}{2}$ coude et 2 pieds

ou $1 \frac{2}{3}$ coude). Parfois cette épaisseur est réduite à 45 cm ($1 \frac{1}{2}$ pied) sur des murs intérieurs. En fondation, on constate toujours la présence d'un radier généralement constitué par des rognons de quartz (sondages n^{os} 3, 4, 17 et 28, B) ou par des plaquettes de schiste sur champ (sondages n^{os} 10, 18 et 20, B). Notre sentiment est que ces radiers avaient essentiellement pour mission de drainer les eaux d'infiltration ou autres. Nous avons pu observer les traces certaines de ruissellement vers l'aval dans le sondage n^o 20 (coupe E-F, plan II en dépliant). Tandis que la rigole, creusée dans l'argile ferme depuis le fond de la fondation du mur nord de la galerie VII, sondage n^o 17, et retrouvé au sondage n^o 18, n'avait d'autre but que d'évacuer les eaux récoltées par les radiers dans cette partie centrale construite sur un sol en légère dépression. Ajoutons que ce travail, entrepris postérieurement à la construction, n'a pas été achevé ainsi que l'indiquent les murs démontés et non reconstruits et aussi l'absence de tout matériau de remplissage de la rigole creusée en vue de constituer un drain normal. Seule de la terre de surface avec quelques débris et quelques tessons remplissait cette rigole devenue ainsi impropre à assurer un écoulement normal des eaux.

Descriptions particulières et observations faites sur quelques parties des bâtiments (voir Plans I et II, en dépliant).

Salle I. — Délimitée à partir du sondage n^o 1, elle n'a livré aucun élément quant à sa destination. Elle offre la particularité d'être traversée dans son angle nord-ouest par l'aqueduc dévié venant du bâtiment B (sondage n^o 10). Salle assez spacieuse de 5,50 m \times 4,90 m, à l'intérieur. Il ne reste que quelques traces des murs nord et est. Gravier suivant le niveau supérieur de l'aqueduc.

Aqueduc. — Il nous faut revenir sur la présence de l'aqueduc au travers de la salle I. Les sondages n^{os} 10, 37 et 39 nous le montrent dévié de sa ligne droite originelle pour s'incurver vers l'ouest et pour éviter le gros des bâtiments. Très détruit dans sa traversée de la salle, on observe que sa construction en dalles de schiste est bien moins soignée et de capacité plus réduite que dans les parties originelles apparaissant aux sondages n^{os} 11, 12 et 13. Sa déviation est, au surplus, faite après le début, au plus tôt, sinon après la construction de la salle I dont une pierre du mur ouest s'implante aux trois-quarts dans le conduit au risque de l'obturer. Si nous avons observé la rigole de l'aqueduc suivant sa ligne droite primitive dans le sondage n^o 39, en dehors du bâtiment, il n'a pas été possible d'en retrouver la continuation dans le sondage n^o 40 à l'intérieur du bâtiment.

Salles II et III. — Aucune observation particulière hormis la présence d'un peu de gravier sur le sol (sondages n^{os} 4, 8 et 9).

Salle et couloir IV. — Le sol nu est à — 50 cm environ du sol de la salle I (sondage n^o 1). Elle donne un accès extérieur vers l'ouest avec passage sur une petite cave ou citerne (n^o VI). De cette salle on accède au bain (n^o V) et par le couloir vers le sud on aboutit à la salle n^o VIII. Le mur est

a été remanié et rapporté de moitié vers l'intérieur sur une grande partie de sa longueur (sondage n° 20 et coupe E-F). Vers le milieu de ce remaniement et à son extrémité nord, des cheminées ont été ménagées dans le mur. Elles devaient vraisemblablement enserrer des poteaux de charpentes.

Bain V. — Il a été trouvé profond d'environ 80 cm, le fond à un niveau de 40 cm inférieur au niveau de la salle IV (voir coupe G-H). Sa construction est identique à celle du bain du bâtiment B, sauf que les dallages d'armature sont faits de carreaux en terre cuite de types et de dimensions uniformes. Une marche est construite avec les mêmes carreaux superposés alternativement avec une couche de sable de rivière, dans l'angle sud-est. Le béton de revêtement, sur le fond posé en deux couches, fait de chaux, de brique pilée et de gros sable, présentait un mélange peu homogène : les zones à forte teneur en chaux étaient toujours bien dures comparativement aux autres zones assez friables. Un bourrelet en quart de rond garnissait les angles. Un déversoir était aménagé au travers de la paroi nord vers la citerne ou petite cave désaffectée n° VI. L'aspect général subsistant et le contenu font supposer qu'on y a prélevé des dalles après la ruine.

Petite cave ou citerne VI. — Creusée dans l'argile dure jusqu'à un niveau de — 1 m par rapport à la salle IV ou de — 50 cm du niveau du bain, elle est entourée d'un mur, de 30 cm d'épaisseur, appuyé contre le mur du bain et de 40 cm environ sur les trois autres côtés. Le mur contre la salle I est fortement bombé sous la pression des murs d'angle de cette dernière. Ses dimensions intérieures sont de 1,89 m \times 1,89 m et 1 m de profondeur. On ne voit pas bien quelle a été sa destination première. Aucun canal d'adduction n'a été relevé mais une issue est ménagée dans la base de l'angle nord-ouest. Le fond sans aucun revêtement est recouvert de 10 cm d'un dépôt noirâtre fait de granules de terre cuite, d'argile sableuse et de cendres décantées. Cette espèce de petite cave qui reçoit les eaux du bain est comblée avec des pierres de construction, des débris d'ardoises et de la terre. Quelques tessons y sont récoltés dont un en terre sigillée. Par la suite, on a posé sur le tout et de biais, l'aqueduc dévié au travers de la salle I sans qu'on ait pensé à y déverser ses eaux (sondage n° 37).

Salle VII. — C'est un long couloir en façade — ou galerie — flanqué à l'est d'une aile formant saillie en façade et en prolongement de la salle III. Un passage est réservé vers la cour centrale — ou *atrium* à l'angle de la salle III. La partie du mur nord, vers l'ouest, est d'épaisseur normale (55 cm) mais il ne se continue que sur une épaisseur de 45 cm vers le passage où le pied-droit se renforce d'un saillant de 15 cm. Le niveau de cette galerie est à — 60 cm environ du niveau des salles IV et VIII.

Les sondages n°s 17, 17b et 18, vers le centre de la galerie, ont livré une grande quantité de débris de poteries mélangés à une masse de remblayage constituée de pierres, de fragments d'ardoises et de cendres. Ce remblayage s'arrête au niveau de l'entablement des murs de fondation, marquant normalement le niveau de séjour, et a été fait pour combler la légère dépression du terrain qui existait à cet endroit. Il est à présumer que le dépo-

toir employé ici en remblai provient d'une autre habitation sans doute assez proche; il offre en tout cas une utile documentation pour la chronologie.

Rappelons que les sondages n^{os} 17 et 18 ont fait découvrir un travail de drainage entrepris après les constructions et qui est resté inachevé (voir supra *Aqueduc*, in fine).

Salle VIII. — Cette salle est en saillant de 2 m sud sur la galerie. Elle constitue, avec la salle X qui lui est jointe de l'ouest, le massif occidental implanté dans la partie la plus basse (— 2,30 m) de l'aire des constructions de la villa. La dénivellation est comblée par des apports en couches successives jusqu'à environ — 1,50 m. A partir de ce niveau, l'aire de séjour a été posée sur une série de murets fragmentés et distants l'un de l'autre de 70 cm environ, de hauteur variable (minimum 20 cm) à partir du sol d'assise pour s'arrêter au niveau — 1,33 m. Ces murets étaient construits parallèlement à la façade et un autre subsistait en partie contre le mur est de la salle (sondages n^{os} 31 et 34). Dans l'angle nord-est de la salle, face au couloir d'accès, nous avons trouvé trois grandes dalles de schiste longues d'environ 1 m. Ces dalles, dont un bout restait posé sur le muret d'appui, étaient versées contre le mur nord après avoir été décrochées de celui-ci. Elles devaient constituer le premier dallage d'armature de la *suspensura* et nous les avons trouvées recouvertes d'une légère couche de gravier et à laquelle se superposait des résidus de béton rouge désagrégé. L'état de délabrement de ces résidus ne nous a pas permis de déterminer avec certitude si ce recouvrement de gravier et de béton constituait le revêtement intentionnel du dallage. A l'extérieur, dans l'angle des salles VII et VIII (sondage n^o 16), nous avons constaté le dépôt d'une grande quantité de béton rouge décomposé; un col de vase s'y trouvait égaré.

Salle IX. — Elle est construite en ressaut avec le bain (V) dans la partie centrale de la façade ouest. Nous n'y avons vu d'accès possible que par la cloison nord-ouest de la salle VIII. La dénivellation du terrain y a été comblée par des apports de détritits et de cendres avec un grand nombre de morceaux de *tubuli*, des déchets d'ardoises et quelques plaques de plâtras (sondage n^o 36); sur le tout s'étaient les murs renversés. Sur une plaque de plâtras, nous avons pu observer un décor linéaire de ton brun sur enduit blanc.

Dans l'angle nord-ouest de la salle, sondage n^o 35, nous avons trouvé un dallage composé de quatre couches de petites plaquettes de schiste posées à plat et liées à l'argile. Sur et dans ce dallage rustique, les traces profondes d'un foyer. A droite de ce pavement subsistant, remplissage de cendres.

Salle X. — Petite salle adjacente de la salle VIII, en saillant sur la façade ouest et séparée de la salle IX par un petit couloir extérieur, sondage n^o 21. L'étendue restreinte des sondages n'a rien fait découvrir de particulier pour cette salle.

Salle XI. — A l'extrémité du massif saillant de l'est. Nous y avons découvert une entrée en façade, entrée large de 1,11 m (soit 3 coudes) et dans l'axe exact de la pièce, les ailes du mur de part et d'autre de l'entrée

se développant intérieurement sur 89 cm (soit 3 pieds). Le mur la séparant de la salle et galerie VII semble ménager un passage vers cette dernière. L'état de la maçonnerie ne permet cependant pas d'affirmer formellement l'existence de ce passage.

Galerie XII. — Cette longue pièce derrière la précédente s'allonge sur le reste de la profondeur des bâtiments, contre les salles III et II, à un niveau supérieur de 70 cm environ à celui de la salle XI. Sauf à la partie antérieure (sondages n^{os} 25 et 26), très abîmée, on ne trouve aucun mur en élévation dans la partie arrière en parallèle avec la salle II (sondage n^o 28); il n'y avait là qu'un blocage de fondation, sans liant, fait presque exclusivement de rognons de quartz et anormalement profond de 40 cm. Il n'existe aucun mur de retour à l'arrière vers l'angle de la salle II. L'absence de mur d'élévation et de mur à l'arrière nous fait présumer qu'il s'agit ici d'une galerie ouverte pour servir d'abri au charroi et au matériel d'exploitation.

Cour centrale. — Les possibilités de fouille n'ont pas permis de faire ici les sondages utiles, à part le n^o 19 qui n'a rien donné. Sans pouvoir rien affirmer, nous en sommes réduit à conjecturer, par analogie avec des villas de même type ⁽⁴⁾, qu'il s'agit de la grande salle de réception ou de séjour communautaire, l'*atrium* suivant la terminologie usuelle.

L'ensemble des constructions. — Les indications données par les sondages n^{os} 23, 36, 17, 24 et 29, postulent une hauteur des constructions équivalente à la hauteur utile d'une salle d'habitat, compte non tenu des dénivellations. La hauteur des murs, à compter des niveaux intérieurs de séjour a pu varier entre 2,40 et 2,80 m.

Les couvertures. — En ardoises comme pour les bâtiments A et B, l'ardoise violacée au format normal et l'ardoise locale en trois formats.

Récolte archéologique. — Quelques rares pièces disséminées dans l'ensemble, des débris éparpillés au hasard sauf aux sondages n^{os} 17 et 17b où l'on a recueilli une grande quantité de tessons qui semblent provenir d'un ancien dépotoir employé pour combler la dénivellation qui existait à l'endroit.

(4) Cfr A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2^e partie, Navigation, Occupation du sol, chap. XX : *Les villas et leurs édifices*, pp. 784 et suiv., plus spécialement la relation des fouilles de la *Villa de Mayen*.

On comparera également le plan de la ville de la Corne du Bois des Pendus (V. BALTER, ..., dans les *Annales de l'Inst. Arch. du Lux.*, Tome 52, 1931), celui de la villa de Bourey (cfr H. ROOSENS, *op. cit.* et dans *Ardenne et Famenne*, 1960, 4, p. 152) et aussi le plan du bâtiment I de l'établissement de Nobressart (cfr R. SERET, *Un site de l'époque romaine à Nobressart*, dans le *Bulletin trimestriel de l'Inst. archéol. du Lux.*, 1962, 4, fig. 3 et 4). Si la disposition symétrique du bâtiment n'y est pas identique au type de notre villa ou à celle de Mayen et à bien d'autres, on y retrouve toujours la grande salle avec des salles plus petites l'environnant.

Quelques mensurations de matériaux.

Briques. — 2 formats : $240 \times 120 \times 45$ mm et $230 \times 115 \times 40$ mm.

Dalles en terre cuite. — 4 formats : $570 \times 570 \times 60$ mm, $305 \times 230 \times 35$ mm, $275 \times 275 \times 35$ mm, $170 \times 170 \times 40$ mm.

Tuiles. — De type plat à rebords : $380 \times 330 \times 22$ mm.

Ardoises. — En schiste violacé d'Otré : $390 \times 390 \times 24$ mm; en schiste local bleu foncé, trois formats : $390 \times 390 \times 24$ mm, $350 \times 350 \times 300$ mm; quelques pièces spéciales. L'ardoise locale a pu être extraite en différents endroits tout proches de Houffalize. Sans remonter à l'époque lointaine qui nous occupe ici, on remarque encore deux carrières, route de Recogne et route de La Roche, où l'ardoise devait encore être exploitée il y a une centaine d'années.

LES OBJETS DECOUVERTS

LA CÉRAMIQUE (5).

N° 1. — Vase en *terra sigillata*, décors en relief. Pâte brun clair et vernis de même ton, brillant estompé. Peut être comparé au type *Gose* n° 12 (6); dernier tiers du II^e siècle et première moitié du III^e siècle (*Sondage C 17*).

N° 2 à 5. — Assiettes en terre rouge. Les n°s 2 (diam. 26 cm) et 3 (diam. 36 cm), vernis brun; le n° 4 (diam. 25 cm), tracés de vernis noir; le n° 5, vernis brun noirâtre. A comparer avec les types *Gose* n°s 230, 231 et 232; II^e s. et début du III^e s. (*Sondage C 17*).

N° 6. — Cruche en terre rouge. Large lèvre extérieure légèrement rabattue; au moins une anse. A comparer avec le type *Gose* n° 416; fin du II^e s. et début du III^e s. (*Sondage C 17*).

N° 7. — Goulot de bouteille, terre brun foncé. Lèvre débordante sur embouchure évasée; une anse apparente. A comparer au type *Gose* n° 384. Première moitié du III^e s. (*Sondage C 17*).

N° 8. — Goulot d'une petite cruche, terre brune. Embouchure étirée légèrement évasée avec un anneau horizontal à la base, le col se rétrécissant; les tessons ne laissent apparaître qu'une anse. A comparer au type *Gose* n° 388. III^e s. (*Sondage C 20, intérieur salle IV*).

N° 9. — Bas flanc et pied d'une cruche, terre très semblable au n° 8 avec lequel il pourrait s'associer (*Sondage C 17*).

(5) L'étude de la céramique a été faite avec la collaboration experte de M. A. DE RUETTE que je remercie bien sincèrement.

(6) Nous citons ainsi : type *Gose* n°... pour E. GOSE, *Gefäßstypen der Keramik im Rheinland*, Beiheft I des *Bonner Jahrbücher*, 1950.

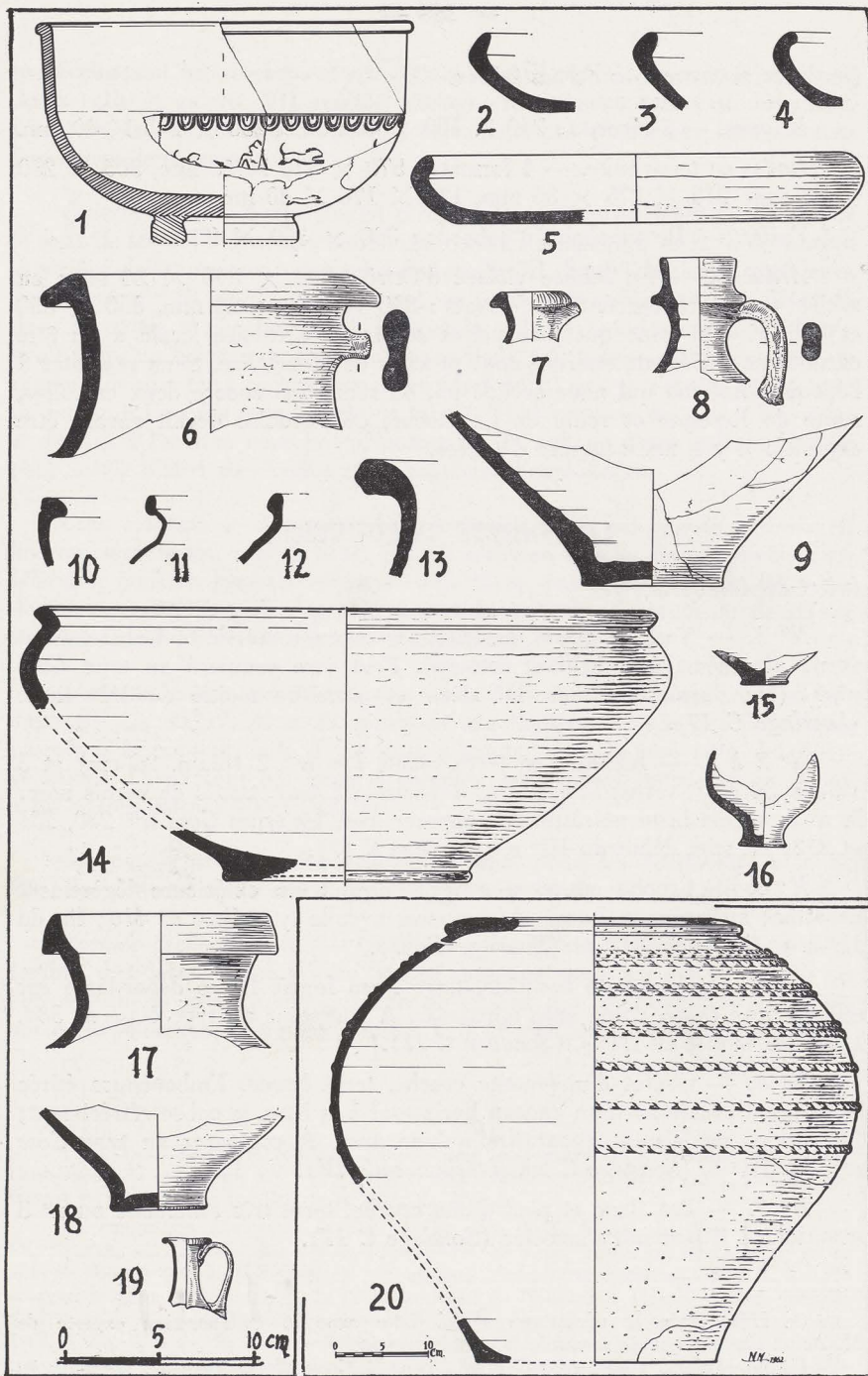


Fig. 6. — Céramique et verre (n° 19).

N° 10. — Bord d'un plat probablement. Pâte jaunâtre à grains fins, bien cuite. A rapprocher du type *Gose n° 487*; début du III^e s. (*Sondage C 17*).

N° 11. — Bord d'un petit pot à cuire. Pâte grise fine, bonne cuisson. Lèvre renforcée et déportée à l'extérieur. Vernis gris. Semble découler des types *Hofheim 87 b* (cfr HELMUT SCHOPPA, *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells...*, I - 1961, p. 54, n°s 96 a, b, pl. 13, n° 7) (*Sondage C 17*).

N° 12. — Bord de pot (diam. 14 cm). Terre grise fine celluleuse, bien cuite et enfumée. La pâte est plus soignée et moins impure que celle rencontrée dans des vases plus grands (*Sondage C 17*).

N° 13. — Bord d'un pot (diam. 17 cm). Pâte gris blanc à grains sableux, très bien cuite. A rapprocher des types *Gose n°s 516, 517 et 518*. Peut être daté du début du III^e siècle (*Sondage C 17*).

N° 14. — Grande terrine, pâte rosée à grains, bien cuite. Vernis brun clair à brun foncé (*Sondage C 39*).

N° 15. — Pied d'un petit vase. Terre rouge fine, ferme. Vernis brun métallisé. A comparer au type *Gose n° 185*. Dernier tiers du II^e siècle (*Sondage C 17*).

N° 16. — Pied et flanc d'un petit vase en terre rouge fine et bien cuite. Vernis noir mat. Comparable au type *Gose n° 187*. III^e siècle (*Sondage C 17*).

N° 17. — Col d'une cruche avec une anse probablement (trace). Pâte jaune clair, très dure avec noyau noirâtre. Type *Gose n° 419*. Seconde moitié du III^e siècle (*Sondage C 16*).

N° 18. — Fond d'une petite cruche en terre rouge. Pied étroit, panse très développée. Comparaison avec les types *Gose n°s 379 et 380* (*Sondage C 17 b*).

N° 19. — Col d'une fiole en verre de ton vert clair. Paroi très fine, lèvre renforcée, anse avec creux profond (*Sondage C 17 b*).

N° 20. — *Dolium* ou grand pot à provisions. Pâte jaune rosé à grains ruges, assez rugueuse. La moitié supérieure de la panse est cerclée de bourrelets arrondis avec plats imprimés en oblique donnant l'impression d'un cordon tors (Restitution à partir de débris de flanc (*Sondage C 17 b*) et d'un bord en pâte identique ayant appartenu à un vase plus grand (*Sondage B 8*). A comparer aux types *Gose n°s 357 et 358*.

Nous avons groupé sur une planche spéciale la céramique dite « locale », à pâte impure et celluleuse. La couleur de cette poterie, sans engobe ni vernis, va du brun au gris foncé et jusqu'au noir pour les bords et cols, tandis que l'intérieur des vases est toujours bien noir par enfumage. Certaines pièces à pâte plus fine et bien cuite sont assez résistantes. Ce type de céramique est très largement représenté.

L'élégance et la finesse de certains profils de bords ou de cols sont assez remarquables et les pièces à profils presque entiers révèlent des proportions bien équilibrées.

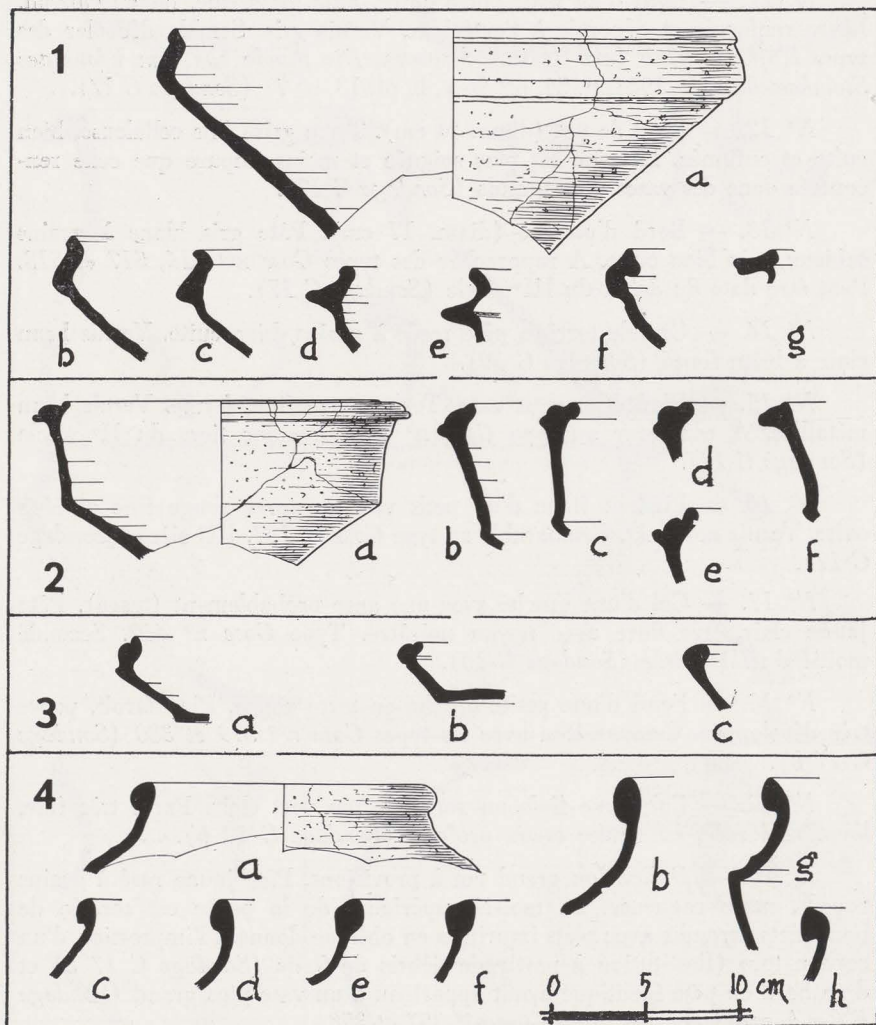


Fig. 7. — La céramique locale.

Diamètres (en cms). 1 b : 33, 1 c : 34, 1 d : 36, 1 e : 38, 1 f : 37,
1 g : 26.

2 b : 24, 2 c : 25, 2 d : 23, 2 e : 16, 2 f : 20.

3 a : 26, 3 b : 20, 3 c : 24.

4 b : 30, 4 c : 18, 4 d : 26, 4 e : 26, 4 f : 24, 4 g : 28, 4 h : 29.

Cette céramique particulière se retrouve dans les villas contemporaines de Bourcy et de Hives ⁽⁷⁾.

A comparer :

Terrines : n° 1, <i>d</i> et <i>e</i>	avec n° 50, fig. 9, de Bourcy.
<i>a</i> , <i>b</i> , <i>c</i>	avec n° 51, ibidem.
Assiettes : n° 3, <i>a</i> et <i>b</i>	avec n° ^{os} 45 et 46, ibidem.
Pots : n° 4, <i>g</i>	avec n° ^{os} 53 et 54, ibidem.
n° 4, <i>a</i>	avec n° ^{os} 14 et 15, fig. 7, de Hives.

Autres pièces, non dessinées.

Bords et flancs de tasses ou petites coupes en *terra sigillata*, lèvres simples arrondies : cfr types *Gose 28 et 33*. — II^e et première moitié du III^e siècle (*Sondage C 17 b*).

Bord d'un plat, *terra sigillata*, peut être apparenté au type *Gose n° 152*. — III^e siècle (*Sondage C 17 b*).

Flanc d'un broyeur en *terra sigillata*, intérieur semé de quartz, extérieur garni d'une succession de bourrelets plats (cfr n° 3, fig. 7 de Hives). Fin II^e s., première moitié III^e s. (*Sondage C 17 b*).

Flanc légèrement incurvé d'une tasse, avec légère incision vers le tiers de la hauteur, *terra sigillata*, avec défauts de tournage : *Niederbieber, type 9* (d'après OSWALD-PRYCE, pl. 51, 17). Fin II^e, début III^e siècle (*Sondage B 12*).

Fragments provenant de plusieurs vases de même technique : gobelets ventrus, décors à guillochis, cols plus ou moins élevés, engobes brun noir à noir, certains avec enfoncements sur la panse. Types *Gose n°^{os} 206, 207 et 209*. Fin II^e s., début III^e s. (*Sondage C 17*).

Un fragment de pot de même type que ci-avant, mais à la paroi semée de sable fin.

Fragments de pots de mêmes formes que ci-dessus, décors à guillochis, pâtes dans les tons gris blanc, vernissées gris brun (*Sondages C 17 et 17 b*).

Bords de pots, terre grise rugueuse très cuite. Lèvre forte déportée ménageant un appui de couvercle : *Niederbieber, type 89* (cfr n° 36, fig. 9, de Bourcy). Dès fin du II^e siècle.

(7) Bourcy : cfr H. ROOSENS, *Une villa romaine à Bourcy*, dans *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 4^e série, 26^e année, 1955, pp. 18-33 ou *Archaeologia Belgica*, n° 27, 1955.

Hives : cfr A. DE RUETTE, *La villa romaine de Mémont à Hives*, dans *Ardenne et Famenne*, 1960, 4, pp. 132-149.

Pour terminer ce chapitre de la céramique, il n'est pas sans intérêt de dresser un inventaire sommaire du nombre de vases représentés :

Terre sigillée	17
Terre rouge	39
Terre celluleuse	44
Terres grises et diverses	65
<hr/>	
Au total	165 pièces.

LA VERRERIE.

- Col d'une fiole, ton vert clair (Fig. 6, n° 19).
- Deux fragments de bords de deux petits récipients, l'un de ton vert clair, le second de ton plus blanc.
- Quelques débris de verre à vitre coulé, ton vert, une face granuleuse semblable à un dépoli, uniquement translucide.

LES MÉTAUX ⁽⁸⁾.

- Un fer de petite lance.
- Une lame à dos très épais avec pointe effilée. Cet outil nous semble être destiné au travail de l'ardoise : découpage facilité par le poids de la lame; le perçage au moyen de la pointe effilée.
- Une clef à penne dentée (long. : 78 mm, larg. : 27 mm) (Planche Ib).
- La pointe d'une lame de petite faux.
- Une louche, manche manquant.
- Une clochette faite d'un feuillard en fer avec âme en bronze (haut. : 65 mm, larg. : 45 mm) (Planche II a).
- Un crochet de mur; des clous forgés de toutes dimensions.
- Pas d'objets en métaux non ferreux. Quelques traces d'oxyde cuivre.

STATUETTE.

La tête, avec épaulement, provenant d'une petite statuette de Minerve a été récoltée dans les déblais du *sondage C 10* (haut. 60 mm, larg. 34 mm). Terre cuite jaune rosée. Le nez très émoussé (Planche I a). Les musées de Cologne et de Trèves ne nous ont donné aucun élément de comparaison.

(8) Parmi ces objets les plus importants ont été nettoyés et traités par l'Institut royal du Patrimoine artistique que nous remercions.

CONCLUSION

Malgré l'étendue de nos recherches sur la villa de *Fin-de-Ville*, il est encore bien difficile de conclure cette étude et cela d'autant plus que le site n'a livré qu'une petite partie de ce qu'il contient. S'il s'agit incontestablement d'un établissement agricole, nos connaissances présentes ne permettent pas de fixer le début de son exploitation. Celle-ci est sans doute effective dès le milieu du II^e siècle, mais les bâtiments semblent bien avoir été abandonnés dans le courant du deuxième quart du III^e siècle alors que les dernières constructions (C) étaient inachevées ou en cours de remaniement.



Fig. 8. — Essai de restitution de la villa de *Fin-de-Ville* dans la première moitié du III^e siècle.

Si le bâtiment B paraît être antérieur à l'ensemble des bâtiments C dans lequel on retrouve des matériaux ayant pu appartenir au premier (*tubuli* dans les remblais, débris d'ardoises, important rassemblement de tessons en remblai et provenant d'un ancien dépotoir), le premier lui-même contient des matériaux réutilisés dans la construction du bain (tuiles, briques et carreaux de formats divers), lesquels doivent provenir d'un établissement antérieur et sans doute assez proche. Certaines parties des bâtiments C (cave VI, mur est de la salle IV déplacé) indiquent quelques remaniements de détail, cependant que la disposition générale paraît régir suivant un plan type préétabli et réalisé incontinent.

Les recherches envisagées par le Cercle *Segnia* dans différents sites romains, notamment à Nadrin, Cherain et Limerlé, apporteront peut-être un jour quelques éclaircissements sur les événements survenus dans la région et que l'historien pourra exploiter avec plus d'autorité que nous-même. Qu'on

nous pardonne toutefois d'émettre dès à présent quelques suggestions sur ces événements.

On observe que la villa de Bourcy ⁽⁹⁾, à 10 km de Houffalize, et celle de Hives ⁽¹⁰⁾, à 20 km, paraissent avoir subi un sort identique : la destruction par incendie. Celle de *Fin-de-Ville*, par contre, semble avoir été ruinée à la même époque, soit vers la fin de la première moitié du III^e siècle, à la suite d'un abandon forcé. Peut-être les occupants de *Fin-de-Ville* ont-ils trouvé un abri plus sûr au refuge du *Vieux-Château* de Houffalize ⁽¹¹⁾ où l'on aurait retrouvé des monnaies de la première moitié du III^e siècle : d'Alexandre Sévère (222-235) et de Gordien III (238-244) ⁽¹²⁾.

Il apparaîtrait ainsi que nos régions d'Ardenne ont dû particulièrement souffrir dès les premières incursions des Francs, enhardis par l'instabilité du pouvoir romain, vers la fin de la première moitié du III^e siècle ⁽¹³⁾. Ces premiers ravages venaient en prélude à l'invasion massive de l'an 275 que Probus (276-282) dut s'employer énergiquement à refouler au-delà du Rhin.

Assez tôt, l'Ardenne orientale aurait ainsi perdu la tranquillité que Rome avait apportée après sa conquête.

M. MEUNIER.

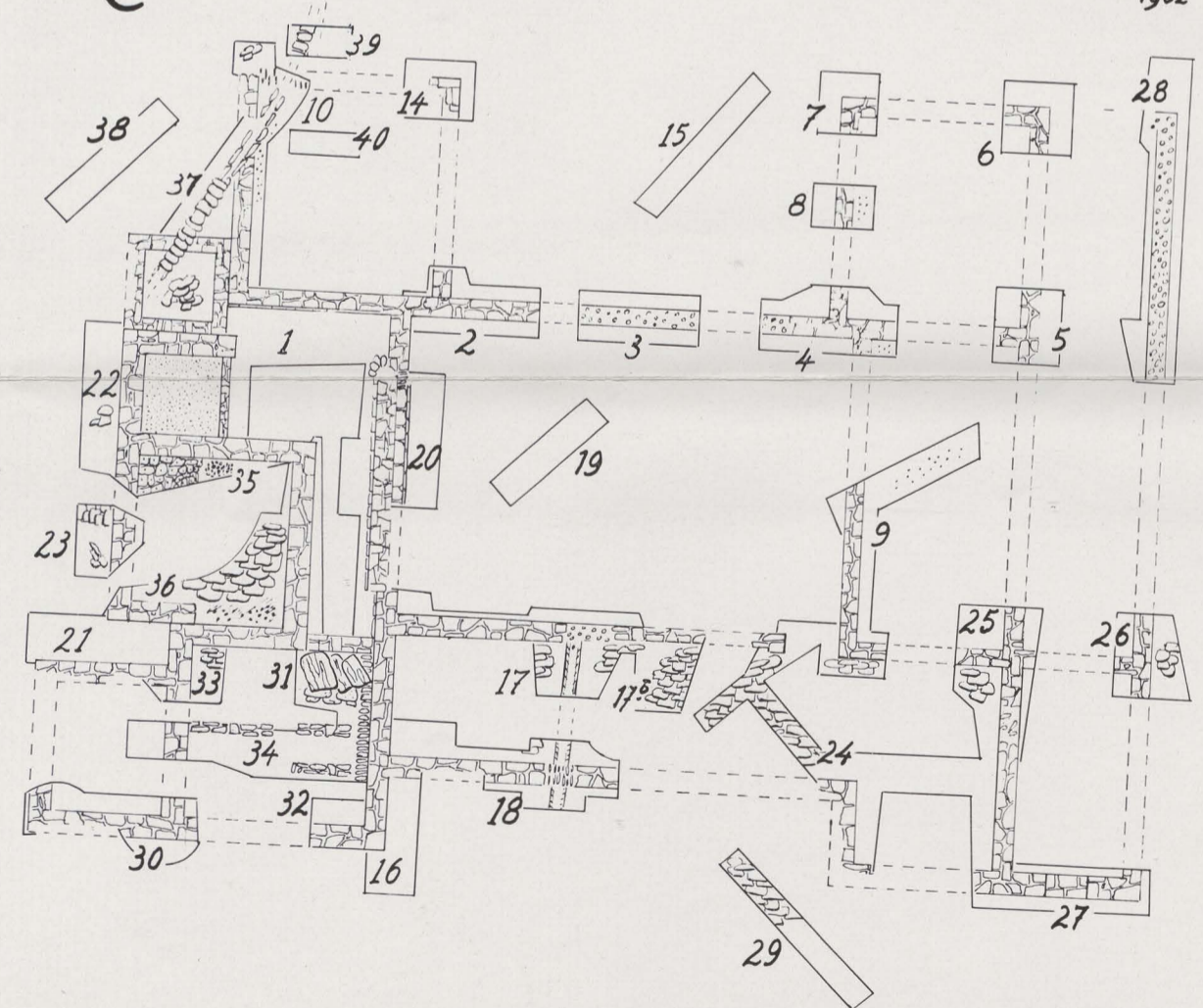
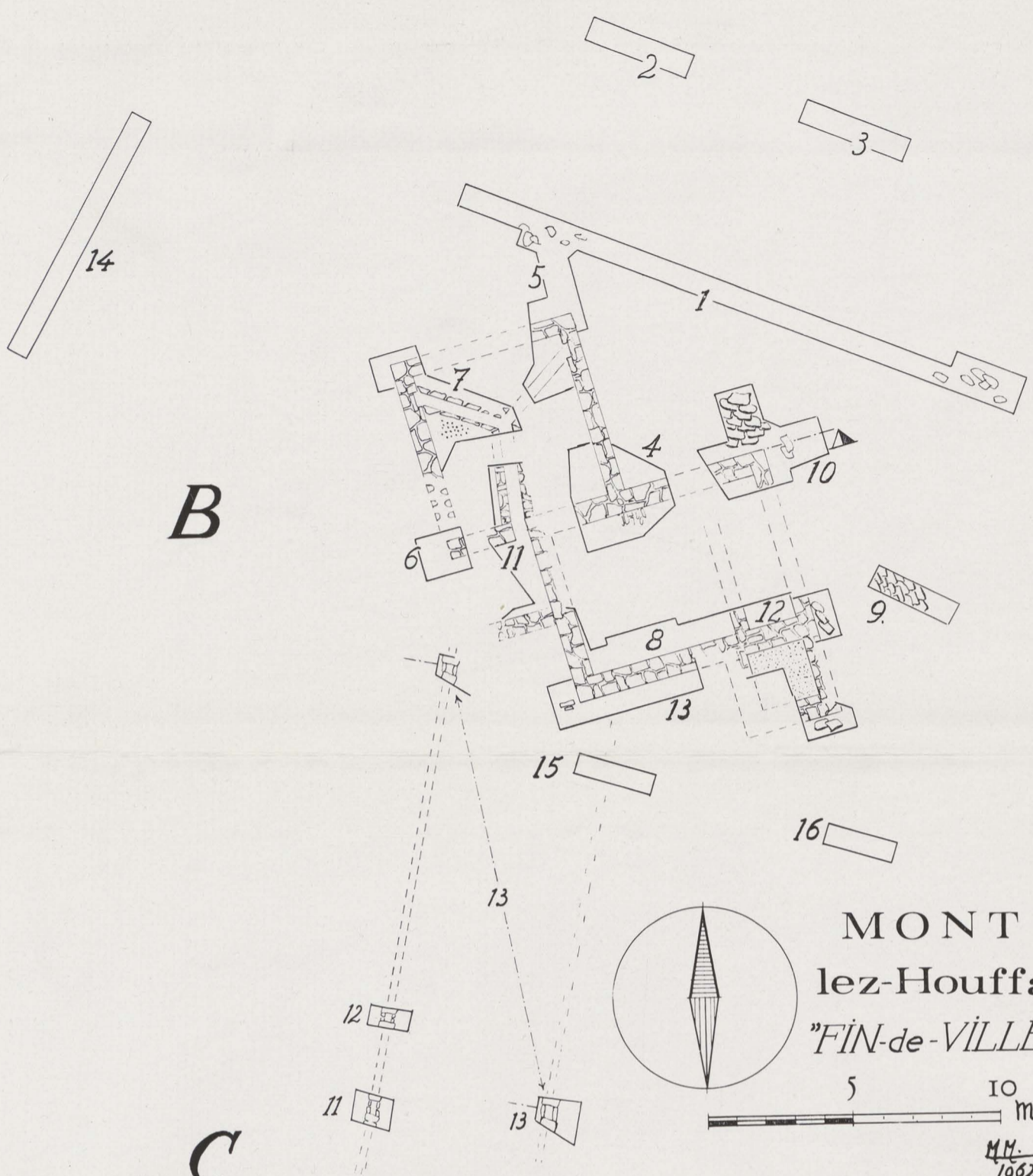


⁽⁹⁾ et ⁽¹⁰⁾ Cfr supra : note 7.

⁽¹¹⁾ Cfr supra : note 3.

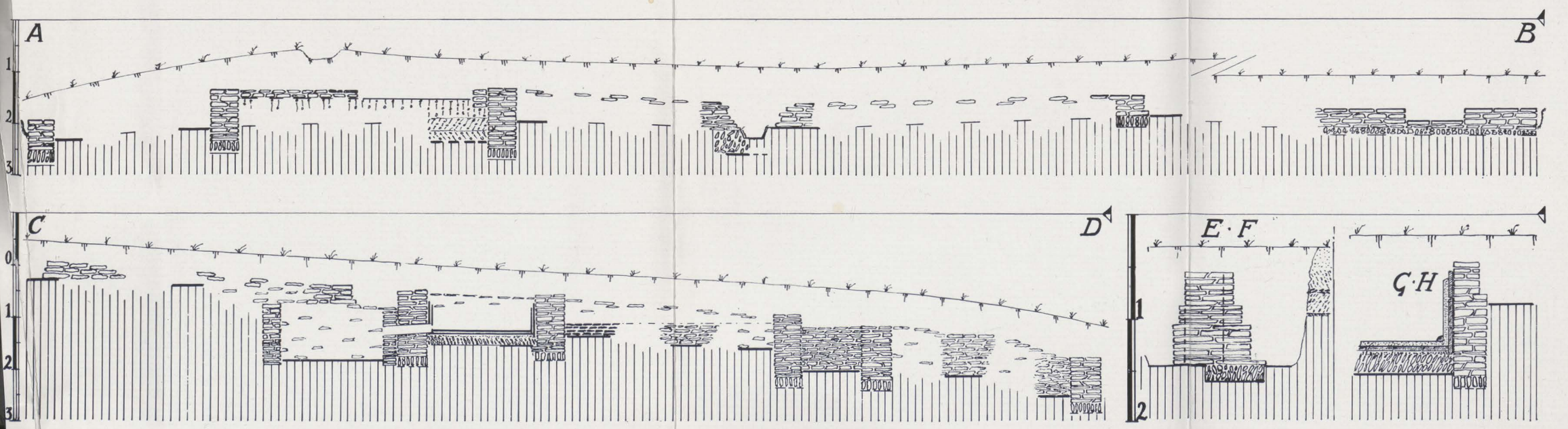
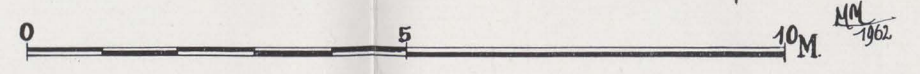
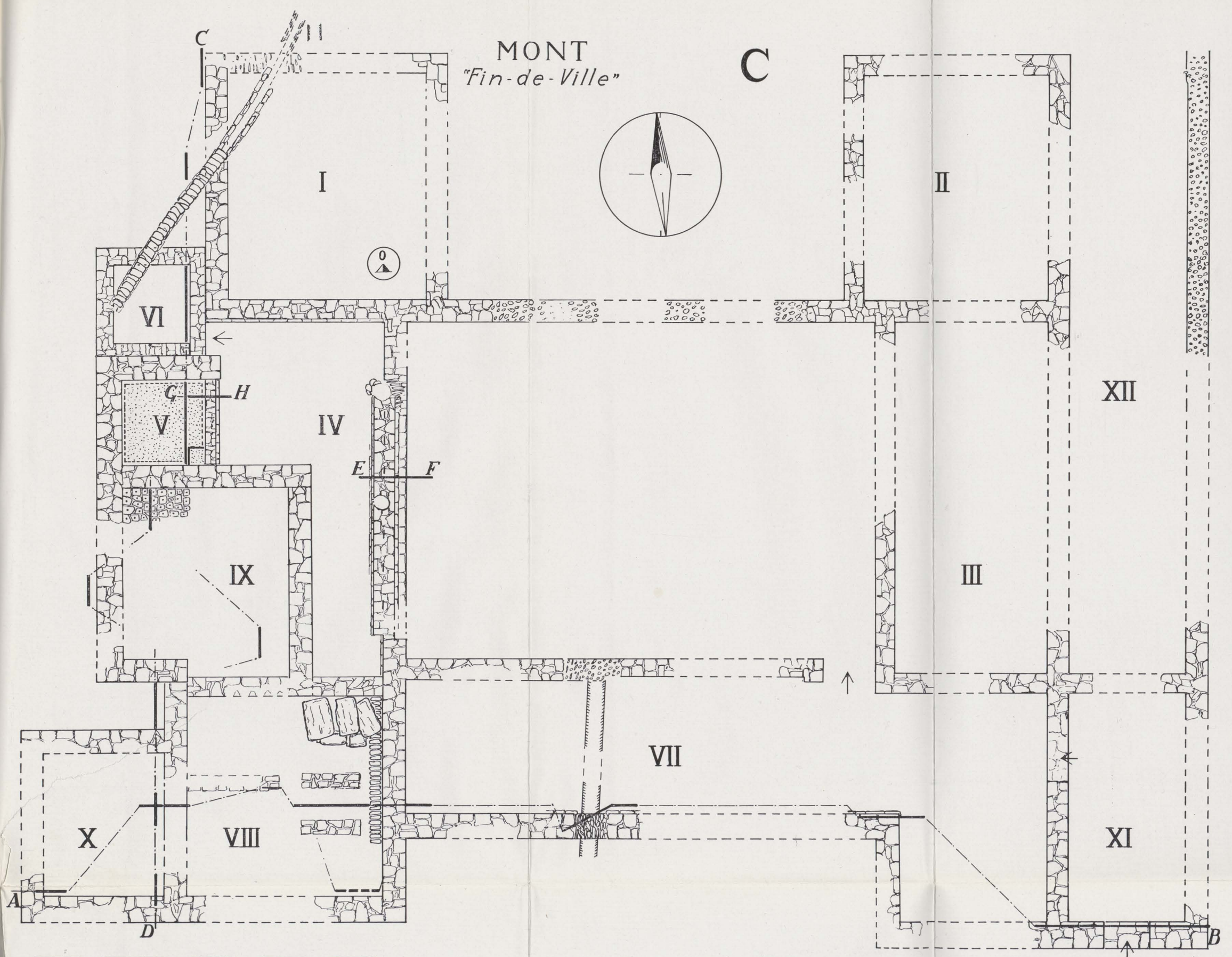
⁽¹²⁾ Dans les *Ann. de l'Inst. archéol. Lux.*, Arlon, I, 1851, p. 20.

⁽¹³⁾ Cfr E. SALIN, *La Civilisation Mérovingienne* (Paris, 1949), 1^{re} partie, Introduction historique, chapitre I, § 5 : *Les invasions du III^e siècle*, pp. 38 et suiv.

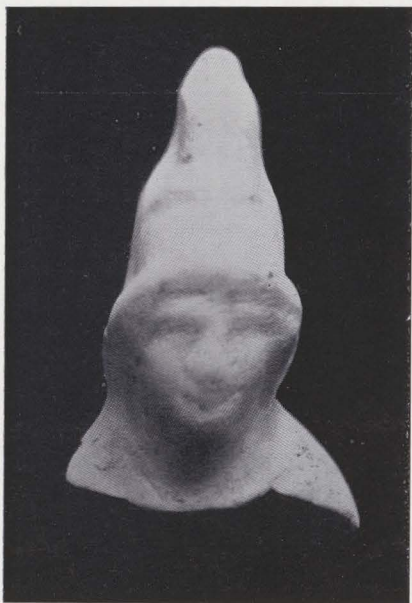


Plan I. — Plan des fouilles de 1960-1962 : Bâiments B et C.

MONT
"Fin-de-Ville"

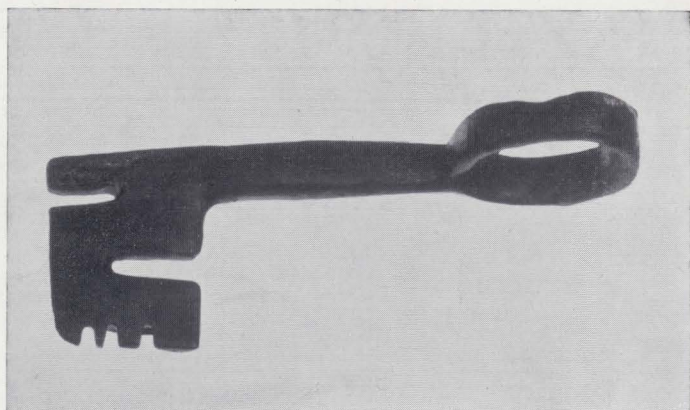


Plan II. — Plan du bâtiment C : 1, mur en pierres de schiste; 2, radier de fondation, dalles sur champ ou rognons de quartz; 3, dallage en plaquettes de schiste; 4, pavement en béton rouge; 5, mur d'élévation avec retrait sur fondation.



Pl. I a. — Tête de statuette en terre cuite représentant Minerve (1/1).

(Copyright S. N. F.)

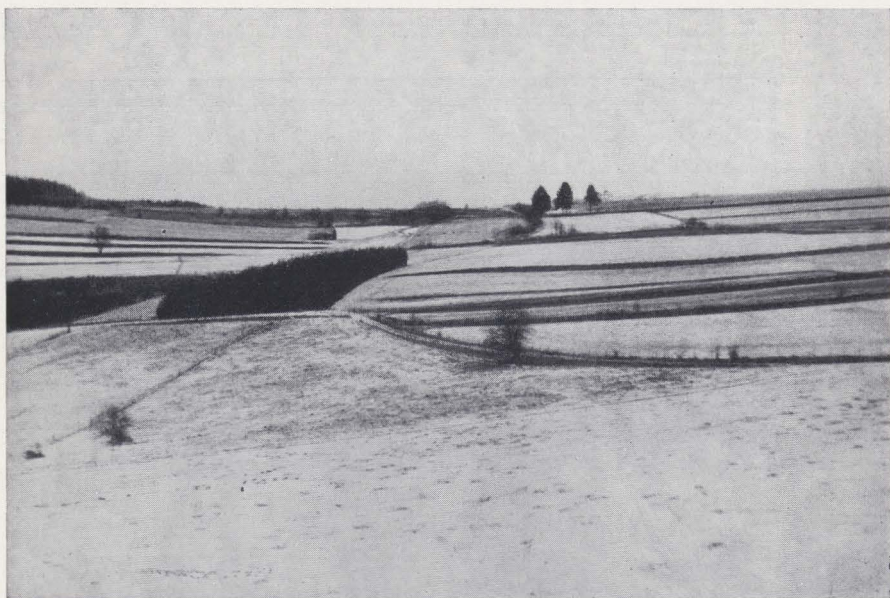


Pl. I b. — Clef en fer (1/1).

(Copyright S. N. F.)



Pl. II a. — Clochette faite d'un feullard en fer avec âme en bronze (1/1).
(Copyright S. N. F.)



Pl. II b. — Le site de Fin-de-Ville vu du sud-sud-est.
Dans le fond, au centre, le bouquet d'arbustes abritant la source.
(Photogr. Segnia.)